



# PROGRAMME DE FORMATION



## Encadrant Technique d'Insertion

*Nouvelle  
formation 2022*



Titre Professionnel ETI niveau 4, inscrit au  
RNCP

Code RNCP34336

332t : Aide, conseil, orientation, soutien  
socio-éducatif

Codes ROME K1203

Formacode(s) 44569, 44061, 44092

Libellé réduit ETI

Eligible CPF

Document mis à jour le 04/02/2022

AFIB2 - IFPA  
Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

## Public visé

---

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

## Prérequis & Conditions d'admission

---

- Age recommandé 21 ans minimum,
- Entretien individuel et test de positionnement

## Conditions d'accès à la formation :

### Délai d'accès à la formation

---

2 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

### Modalités des tests de sélection

---

30 min d'entretien de motivation.

20 min de tests psychotechniques (sous forme de QCM)

Pour être admis à la formation, l'avis du chargé de formation doit être favorable, selon les tests et entretien effectués.

## Objectifs opérationnels de la formation

---

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Encadrant Technique d'Insertion » (ETI). Titre de niveau 4 (Bac), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

## Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Tarif TTC\* : *en attente de validation d'agrément par le Ministère du Travail*

Tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi : *en attente de validation d'agrément par le Ministère du Travail*

*\*organisme non assujetti à la TVA*

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

ETI

**CCP 1**  
Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion

Organiser une activité de production en structure d'insertion

Gérer une activité de production dans une structure d'insertion

Encadrer une équipe de salariés en insertion

**CCP 2**  
Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion

Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion

Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

**CCP 3**  
Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production

Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

**STAGE**

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

### **Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion**

- Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- Encadrer une équipe de salariés en insertion

**MODULE 1**

### **Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnelle au suivi des salariés en insertion**

- Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

**MODULE 2**

### **Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion**

- Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
- Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
- Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

**MODULE 3**

## Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 808 heures (24 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 175 heures de stage en entreprise (5 semaines)

### **Les examens sont prévus sur une durée de 3h.**

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Les horaires journaliers : Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

## Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2	CCP 3
• 210 heures	• 161 heures	• 259 heures

## Lieu de la formation :

- AFIB2 - IFPA  
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II  
14 rue Euler – 33700 Mérignac  
Tel : 05.57.59.85.30  
Mail : [contact@ifpa-ecole.com](mailto:contact@ifpa-ecole.com)  
Notre site internet : [www.ifpa.pro](http://www.ifpa.pro)



AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ [contact@ifpa-ecole.com](mailto:contact@ifpa-ecole.com)

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

## Accueil des personnes en situation de handicap

---

### La prise en compte du handicap

Contact handicap : Justine RAVAUD – RRH groupe AFIB

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

### Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com  
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Sous l'autorité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques d'organisation et de gestion de la production. Il répartit le travail en tenant compte des aptitudes et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion. Il présente le travail, explique les règles de fonctionnement. Il informe sur les règles d'hygiène et de santé-sécurité au travail et s'assure de leur respect. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il anime l'équipe, en favorise la cohésion et suscite la motivation. Il gère les relations et les conflits.

L'encadrant technique d'insertion participe à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il met en œuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il construit la relation avec le salarié en insertion. Il détecte les atouts et les freins et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion. Il travaille en équipe, en réseau et en partenariat. Il analyse les situations et transmet les informations aux interlocuteurs impliqués dans le parcours d'insertion des personnes accompagnées. Il alerte dans les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il construit avec le salarié des pistes d'actions pour améliorer les situations et donne des informations sur les professionnels et dispositifs facilitant le parcours d'insertion. Il échange sur les évolutions des personnes en insertion avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion. Il renseigne les outils de suivi.

L'encadrant technique d'insertion favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production. Il s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la structure pour organiser des séances d'apprentissage. Il en prépare le déroulement et la mise en œuvre. Il anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes pédagogiques, des contenus et s'assure de l'acquisition des apprentissages. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats afin de permettre une traçabilité de l'acquisition des compétences et comportements professionnels. Il atteste des compétences professionnelles acquises dans la structure d'insertion.

## Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

L'encadrant technique d'insertion intervient majoritairement dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Régies de Quartier).

Il peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations.

L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des Entreprises Adaptées ou des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), sous réserve d'une adaptation à ce secteur.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique
- Encadrant de chantier d'insertion
- Encadrant technique d'activité d'insertion
- Encadrant technique, pédagogique et social

### Suite de parcours

---

Suite à l'obtention du titre professionnel Encadrant Technique d'Insertion niveau 4 (BAC), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 5 (BAC +2).

### Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

---

#### Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

#### Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

#### Supports pédagogiques

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C



**Christophe CALLEN**, formateur référent, intervient sur l'ensemble des CCP.

**Stéphanie NOGARET**, formatrice et conseillère en insertion professionnelle, intervient sur « Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion » et « Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés » du CCP2.

**Lionel MOINEAU**, formateur depuis plus de 20 ans, intervient sur la partie « Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production » du CCP3, et sur la partie bureautique.

### Evaluation de la formation

---

#### L'évaluation formative en cours de formation

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en fin de module regroupant : l'activité 1 du REAC « Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion »
  - Une évaluation en fin de module relative à l'activité 2 du REAC « Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion »
  - Une évaluation en fin de module relative à l'activité 3 du REAC « Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion »
- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

#### L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC ETI)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel d'Encadrant Technique d'Insertion.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel ETI.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une épreuve de synthèse avec la présentation différée d'un projet
- b) Du Dossier Professionnel (DP)
- c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

#### L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com  
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C